Bulletin de Santé du Végétal
Nouvelle-Aquitaine

Grandes cultures

N°44
Bilan maïs
20/12/2018

Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur Formulaire d'abonnement au BSV

Ce qu'il faut retenir

Maïs

- **Bilan sanitaire 2018**

Bioagresseurs	Qualification de la pression 2018	Comparaison avec 2017
Sésamies	forte	=
Pyrales	moyenne à forte selon les secteurs	>
Vers Gris	faible	<
Heliothis	faible	=
Limaces	Forte	>
Pucerons	faible	=
Taupins	moyenne à faible	=
Scutigerelles	moyenne à faible	=
Chrysomèle du maïs	nulle à faible	=
Oiseaux	faible à moyenne	=
Gros ravageurs	moyenne à forte	=
Helminthosporiose	faible à forte	>
Fusariose des épis	faible	<
Mildiou	nulle	=
Charbon nu	faible	<

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE

Animateurs filières

Céréales à paille
Sylvie DESIRE / **FDGDON 64**
sylvie.desire@fdgdon64.fr
Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs
Philippe MOUQUOT / **CDA 33**
p.mouquot@gironde.chambagri.fr
Suppléance :
FDGDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux
Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies
Patrice MAHIEU / **CDA 64**
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée. Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures N°X du JJ/MM/2018 »

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

Bulletin de santé du végétal ÉCOPHYTO

I. Dispositif de surveillance

Lors de cette campagne 2018, deux dispositifs d'observations, deux dispositifs de piégeage et un modèle ont fonctionné simultanément afin de recueillir les informations auprès des acteurs de terrain :

- les réseaux parcelles de référence et « tours de plaine »,
- les réseaux de piégeage foreurs et Chrysomèle des racines du maïs,
- le Modèle NONA pour le suivi des vols de sésamies.

1. Le réseau de parcelles de référence (saisies sous vigicultures)

Pour la campagne 2018, le réseau d'épidémio-surveillance maïs se composait de 29 parcelles de référence réparties sur l'Aquitaine sur les principales zones de cultures de maïs.

Pour réaliser ces observations, 9 structures étaient engagées : ARVALIS Institut du végétal, les Chambres d'Agriculture de la Gironde, de Dordogne, des Landes, le GRCeta des sols forestiers, la FDGDON 64, la FREDON Aquitaine, Terres Conseils, Maïsadour, ALCOR.

Graphique 1 :

Localisation des parcelles de référence

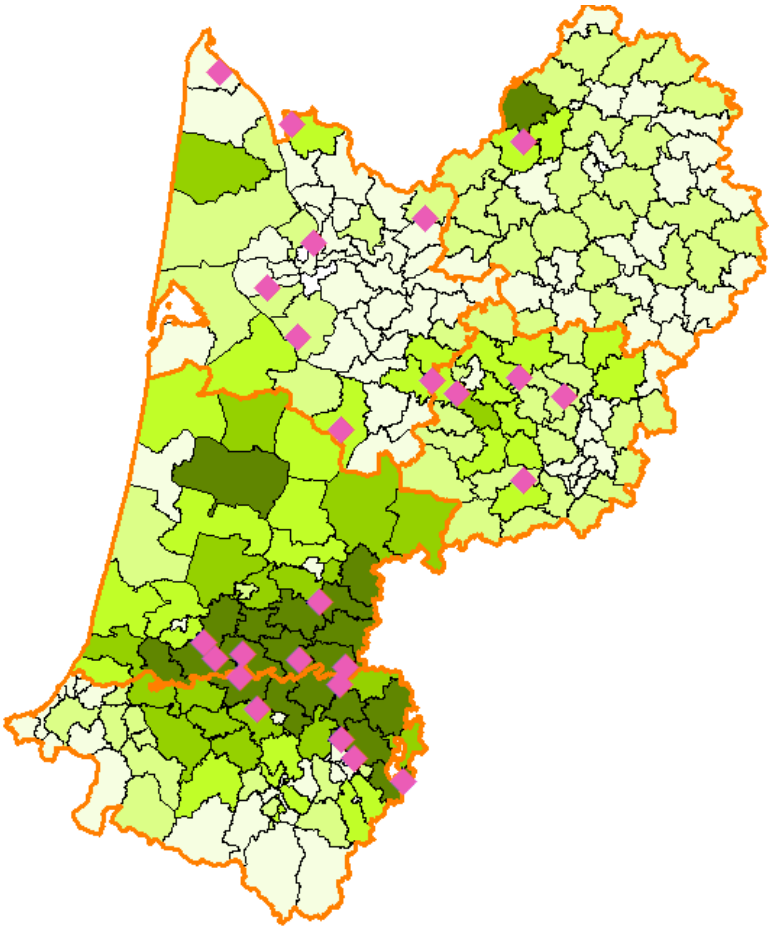

Ces 29 parcelles font l'objet d'un suivi hebdomadaire. Elles permettent de suivre les évolutions de stade de la culture et de détecter l'émergence ou la présence de maladies et ravageurs. Des variétés de précocité différentes ainsi que des dates de semis représentatives de l'année sont choisies.

En 2018, nos parcelles de référence ont été semées du 16 mars au 30 mai. Les semis ont débuté au plus tôt le 10 avril dans le Néracais (47), les sables des Landes (33). Mis à part quelques situations où les excès d'eau ont empêché les semis, l'essentiel des surfaces était semé au 10 juin.

Tableau 1 : **Période de semis des 29 parcelles de référence**

Du 16 au 20 avril	Du 20 avril au 10 mai	Du 10 au 20 mai	Au-delà du 20 mai
5	13	8	3

82% des parcelles suivies sont en précédent maïs. 75% des parcelles sont labourées. Dans 90% des cas, le précédent est broyé avant travail du sol pendant la récolte.

Les observations réalisées en culture suivent un protocole établi au niveau national. L'ensemble des données sont saisies dans la base de données inter-Institut Vigicultures.

Graphique 2 : **Période de surveillance des principaux ravageurs en fonction des stades du maïs**

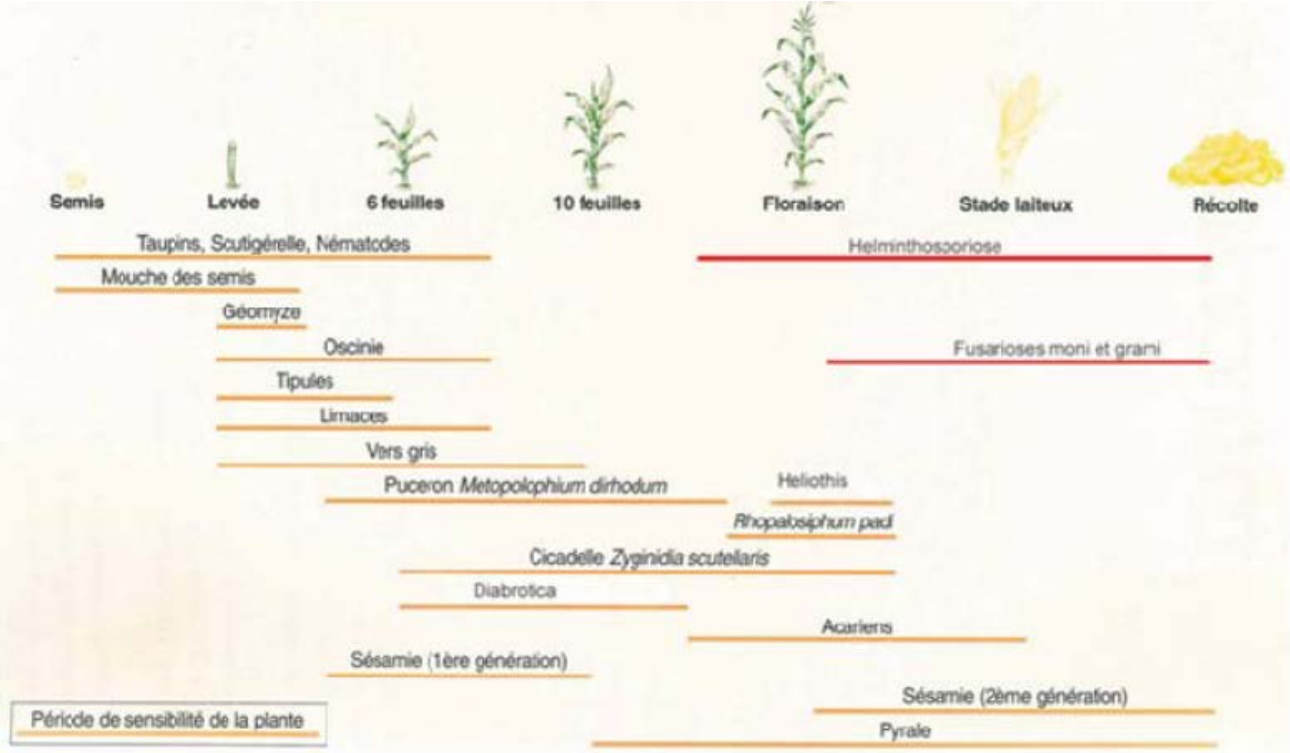

2. Le réseau « tours de plaine »

Afin de conforter l'information des parcelles de référence, un réseau constitué de 10 correspondants de terrain est en place depuis 2013. Ce réseau est notamment alimenté par les techniciens des coopératives et négoces de la région qui ne suivent pas de parcelles de références : Euralis, Groupe Maïsadour, GrCeta des sols forestiers, Lur Berri, SCAR, Ets Sansan, SDA, Terres du Sud, Vitivista.

Le tour de plaine s'appuie sur les observations des techniciens cultures qui visitent plusieurs centaines d'hectares de maïs toutes les semaines dans l'objectif d'accompagner les agriculteurs dans la conduite de leur culture. L'ensemble des données (surfaces prospectées, stades des cultures, fréquence et intensité des ravageurs observées, situation du désherbage) sont enregistrées dans une fiche par secteur. Ainsi d'avril à août 2018, 106 tours de plaine ont été réalisés au travers de 67 contacts téléphoniques. Cela permet d'avoir un retour sur les conditions sanitaires des maïs sur 20 à 30 000 ha par semaine (en fonction de la période).

Tableau 2 : **Contacts par secteur**

Secteurs	Société
Nord Gironde	VITIVISTA
Riberacois	SDA
Sud Dordogne	SCAR
Entre-2-Mers	VITIVISTA
Sud bassin	GRCETA
Nord Bassin	GRCETA
Centre Landes	GRCETA
Chalosse	MAÏSADOUR
Tursan	MAÏSADOUR
Marsan	MAÏSADOUR
Bas Armagnac	MAÏSADOUR
Garonne	TERRES DU SUD
Albret	Ets SANSAN
Axe Oloron-Peyrehorade	LUR BERRI
Bearn	EURALIS

Graphique 3 : **Réseau tour de plaine 2018**

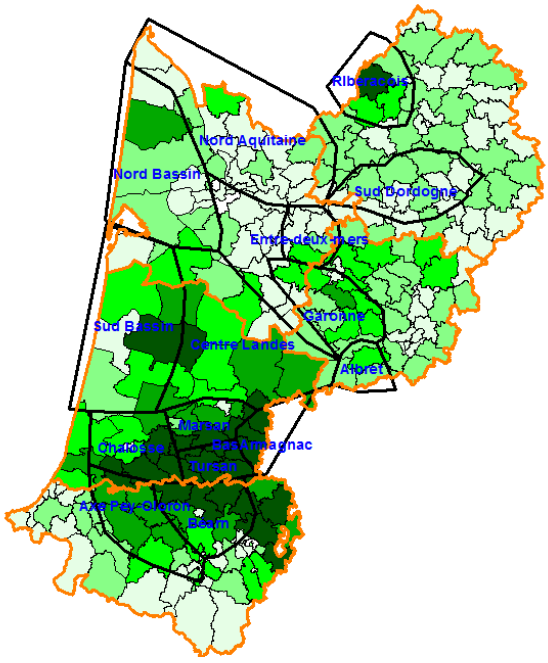

3. Les réseaux de piégeage de ravageurs

3.1 Foreurs

Pyrales, sésamies, Heliothis et vers gris font l'objet d'un suivi bi-hebdomadaire grâce à un réseau de pièges à phéromones, animé par la FREDON et Arvalis. Certains partenaires du BSV utilisent également des pièges lumineux (Arvalis, FMC, Alcor). Ces observations permettent d'établir les courbes d'évolution de population du ravageur et de déterminer les pics de vol en complément de la modélisation (sésamies – NONA).

Graphique 4 : **Positionnement des pièges à ravageurs aériens**

Sésamies

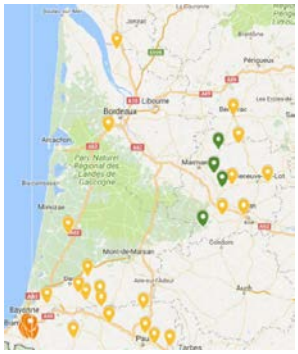

Pyrales

Heliothis

Vers Gris

3.2 Limaces

Le réseau de piégeage « limaces » est coordonné par De SANGOSSE qui met à disposition du BSV ses relevés et ceux de leurs partenaires.

3.3 Chrysomèle des racines du maïs

En 2018, Arvalis a coordonné la mise en place du réseau de surveillance de Diabrotica v. virgifera Le Conte en Aquitaine en partenariat avec les organismes économiques, les firmes multiplicatrices de semences, les Chambres d'Agriculture et des agriculteurs volontaires.

Au total ce sont 130 pièges qui ont été installées sur l'ensemble de l'Aquitaine à proximité de zones à risque :

- aéroports,
- aires d'autoroutes,
- axes routiers secondaires fréquentés (tourisme),
- usines de production de maïs semences ou de collecte de maïs.

L'ensemble des sites a fait l'objet d'un suivi du 10 juillet au 18 septembre tous les 8-10 jours.

Graphique 5 : **Réseau de piégeage Diabrotica**

II. Caractéristiques climatiques de la campagne

Un mois de mars frais et pluvieux

Le début du mois de mars se caractérise par un temps instable et doux avec de nombreuses averses et des bourrasques de vents. Des giboulées fréquentes sont enregistrées au cours de cette première quinzaine alors que la seconde quinzaine est marquée par un net rafraichissement avec des averses toujours aussi nombreuses. Localement les cumuls de précipitations frôlent les records (Salaunes 33).

Avril, chaud et humide

La première quinzaine du mois reste fréquemment perturbé. Les précipitations sont très disparates du Nord au Sud, les secteurs du Marmandais à l'Agenais étant les moins arrosés. Après un début de mois frais, c'est la douceur qui gagne l'ensemble de l'Aquitaine. A partir de la mi-avril des conditions anticycloniques amènent un temps chaud et sec (jusqu'à 32°C dans les Landes le 18) pour environ 10 jours avant que de nouvelles perturbations abaissent les températures et ramènent des averses.

Mai, plutôt frais et avec de gros abats d'eau

En début de mois le temps est variable avec des pluies faibles à modérées. Puis à partir de la seconde décade le soleil et la chaleur font leur retour pour 4 ou 5 jours avant de laisser la place de nouveau à des pluies qui envahissent la région et à un temps plus frais. La seconde quinzaine est particulièrement perturbée avec des orages parfois très violents et dévastateurs le 26 en Gironde et le 30 dans le Béarn avec des inondations et coulées de boues.

Juin, orageux puis estival

Le début du mois est encore marqué par des épisodes orageux très régulier amenant jusqu'à 250 mm dans le Sud-Aquitaine, alors que le Nord reçoit environ moitié moins d'eau. Les températures sont plutôt fraiches en début de mois. La chaleur s'installe à la fin de la seconde décade assez brutalement pour faire du mois de juin un des 5 mois les plus chauds des trente dernières années, notamment grâce des températures nocturnes particulièrement élevées.

Juillet, orageux et chaud

La premiere semaine est marquée par des orages très violents frappant le centre de l'Aquitaine avec de fortes rafales, de la grêle et beaucoup d'eau. L'extrême Est de la Region est peu arrosé, alors que le Pays Basque recoit encore plus de 200 mm d'eau. Les nuits restent douces (2ème mois le plus chaud la nuit depuis 50 ans) et les journées ensoleillés sont chaudes mais pas caniculaires, ce qui place juillet au dessus des moyennes sans pour autant atteindre des records.

Août, chaud et plutôt sec

Les températures sont élevées en Aout et quelques orages apportent des quantités de pluie inégales selon les secteurs. Après quelques journées caniculaires, les températures redescendent mais restent supérieures aux normales de saisons. On enregistre des rafraichissements ponctuels dans les Landes ou en Dordogne le matin, avec des températures inférieures à 10°C. Alors que la gironde connait un déficit de 70% de pluviométrie avec seulement 17 mm à Mérignac, le secteur de Nérac en Lot et Garonne reçoit 88 mm.

Septembre, sec et chaud

Mis à part quelques abats d'eau localisés, le mois de septembre est sec avec un déficit pluviométrique variant de 60 à 80%. Les températures nocturnes se rafraichissent mais en journée, les maximales sont souvent supérieurs de 2 à 4°C aux plus chaudes habituellement constatées. Le mois est également très ensoleillé.

Octobre, sec et peu perturbé

Pour la seconde année consécutive, le mois d'octobre est particulièrement sec. Les déficits atteignent 60%, les perturbations étant de faibles intensités et peu fréquentes. Dans le Nord de la région, les températures sont très douces et légèrement déficitaires dans le Sud. Il faut attendre les derniers jours du mois pour enregistrer de faibles gelées.

Graphique 6 : **Bilan climatique sur la station de Ste Bazeille (47)**

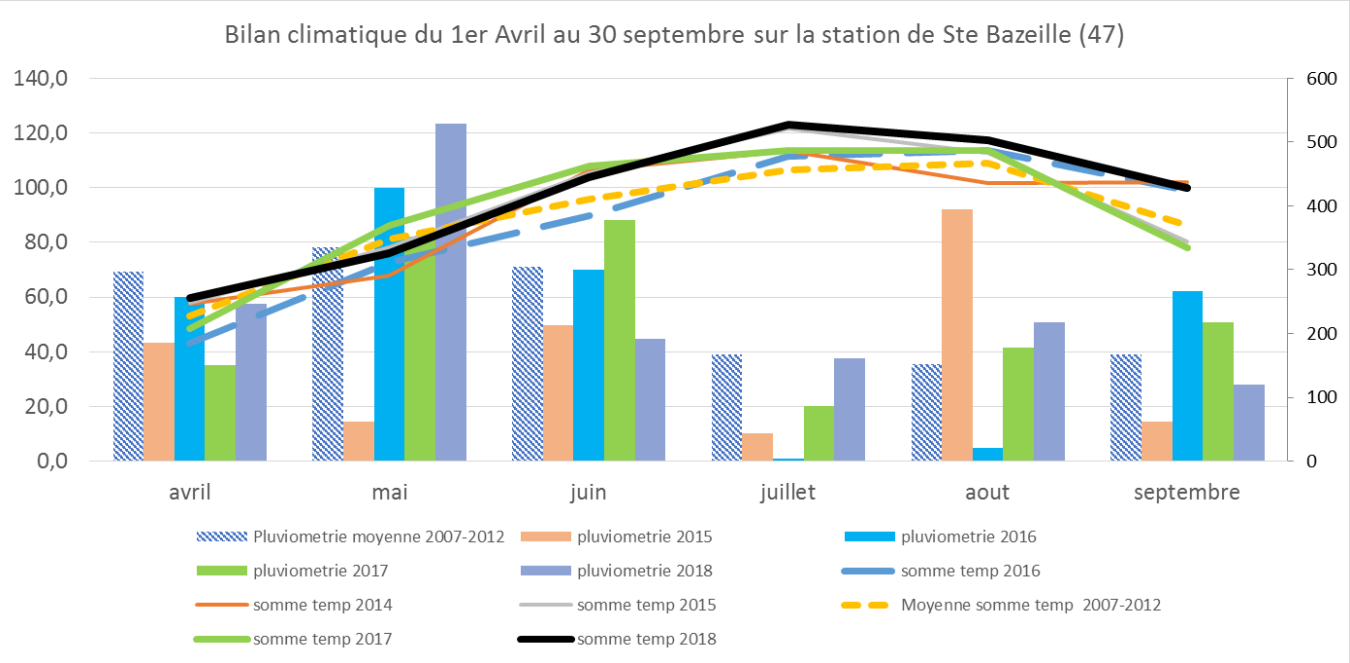

Graphique 7 : **Synthèse des évènements marquants en 2018**

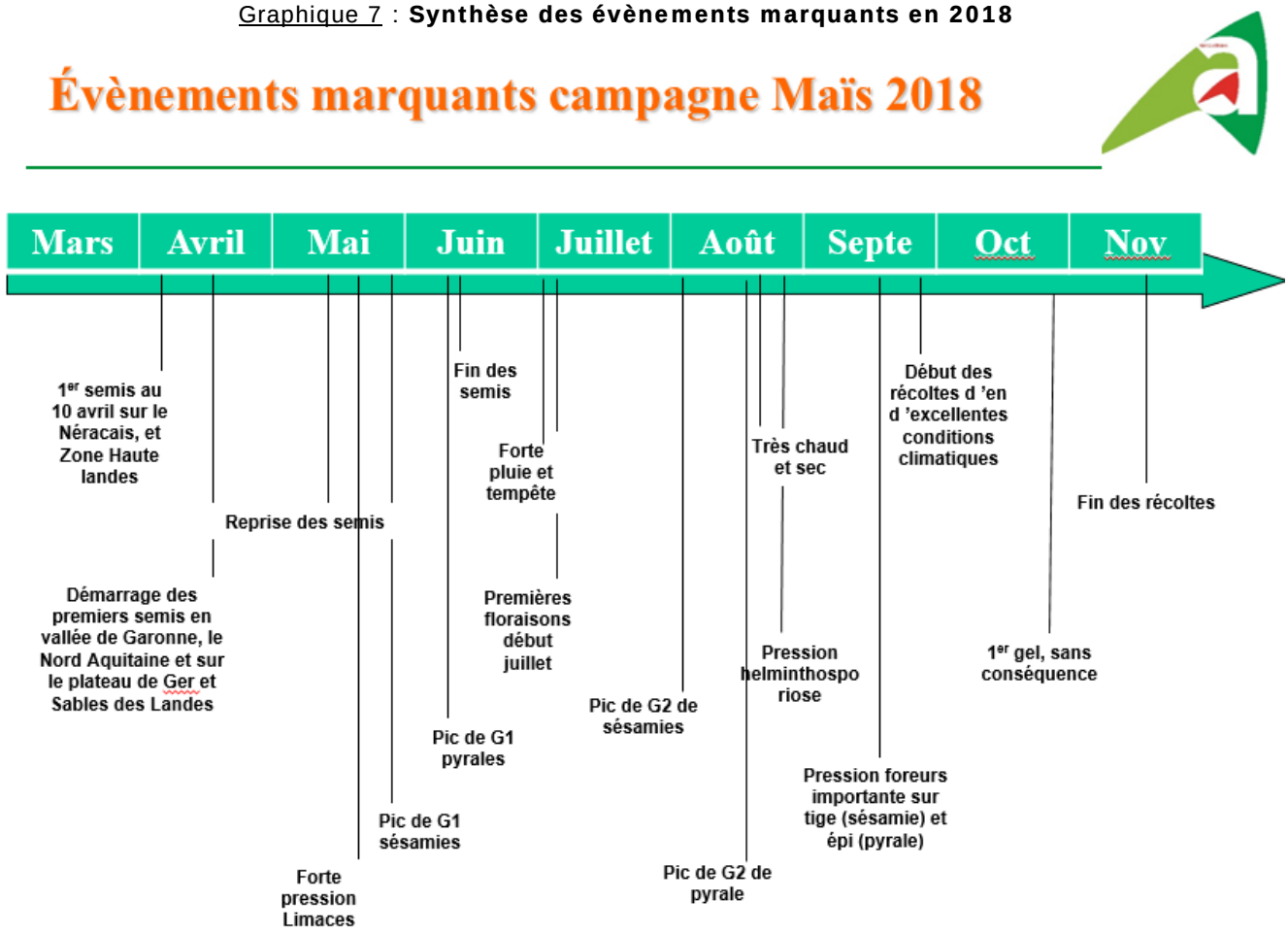

Stades Phénologiques

Les conditions climatiques du printemps 2018 laissaient présager le pire sur le cycle de développement. Alors que les semis accumulaient un retard significatif fin avril, les conditions de fin juin à mi-septembre ont permis de rattraper un retard important et d'atteindre des maturités plus précoces que 2017 et 2016. Le Graphique 8 (Source Céré'Obs FranceAgrimer) indique les stades clé pour l'Aquitaine :

Graphique 8 : **Stades phénologiques clés**

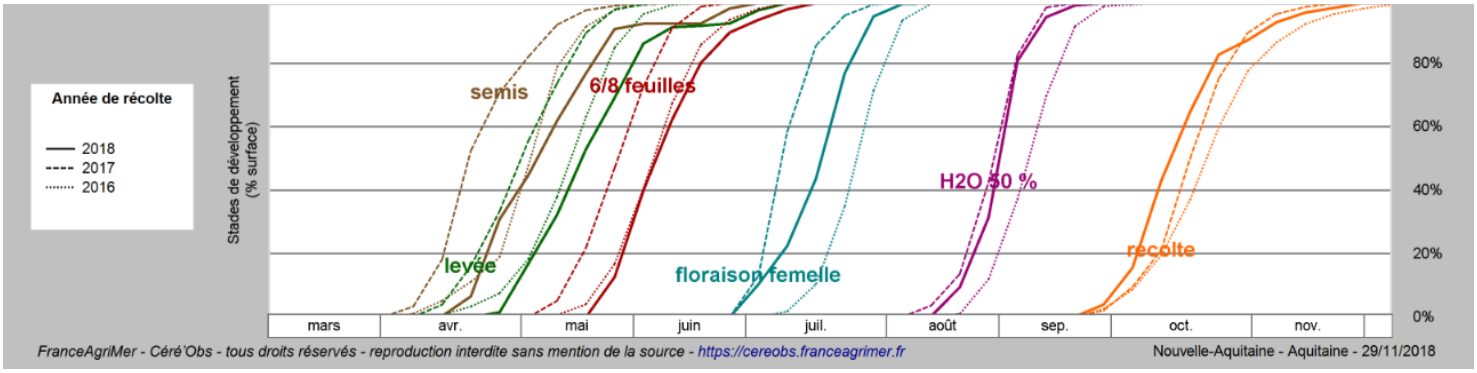

L'observation des courbes du suivi Céré'Obs FranceAgrimer montre le gros décalage des semis cette année. On observe que les conditions climatiques de juin ont accéléré la floraison des maïs ; puis le retard par rapport à 2017 a été rapidement comblé dans l'été, pour arriver au stade humidité 50% quasiment en même temps que l'année dernière ou les floraisons avaient 10 jours d'avance. La récolte, grâce à un mois de septembre très favorable est finalement plus précoce qu'en 2017 et a été réalisée à des humidités du grain plus faibles.

III. Bilan sanitaire de la campagne

Le graphique ci-dessous représente le bilan sanitaire régional pour les principaux bio-agresseurs du maïs pour la campagne 2018. En bleu, fréquence d'observation du problème et en marron intensité d'attaque moyenne.

Fréquence : 0 absent / 1 rare, épart / 2 régulier / 3 généralisé à l'ensemble des parcelles

Magnitude : 0 nulle / 1 faible / 1,5 quelques parcelles touchées / 2 assez forte avec dégâts significatifs / 3 Grave avec forte incidence des dégâts sur la culture.

La gravité de l'attaque par rapport à 2017 permet de juger de l'évolution des ravageurs par rapport à l'année précédente.

Graphique 9 : **Fréquence et intensité d'attaques des bio-agresseurs sur maïs - Campagne 2018**

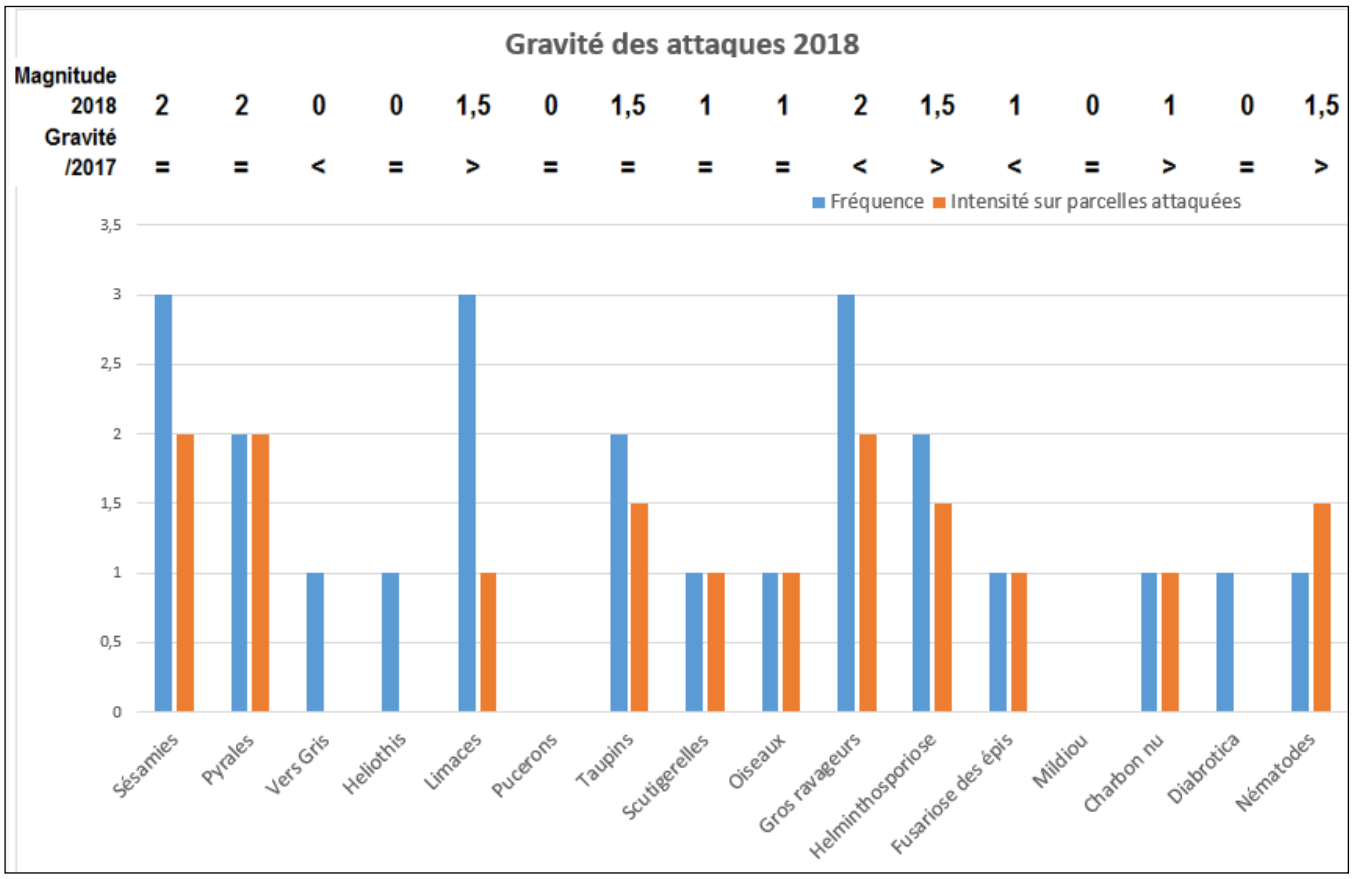

IV. Ravageurs aériens

Les insectes foreurs

Pyrales et sésamies demeurent les principaux ravageurs du maïs. Les conditions climatiques 2018 auront été plus favorables aux foreurs que celle de 2017, notamment pour la pyrale, plus présente sur épi.

- **Pics de vols selon le réseau de piégeage à phéromones**

SESAMIE

- Le vol de première génération de sésamies a eu lieu du 23 avril au 27 juin avec un pic au 28 mai soit 8 jours plus tard qu'en 2017 (Pic au 20 mai en 2017, Pic au 4 juin en 2016, Pic au 15 mai en 2015, Pic au 26 mai en 2014, 6 juin en 2013 et 27 mai en 2012).
- Le vol de seconde génération a eu lieu du 27 juin au 30 août avec un pic au 3 août (Pic au 25 juillet en 2017, Pic au 9 août en 2016, Pic au 26 juillet en 2015, Pic au 30 juillet en 2014, 10 août en 2013 et 11 août en 2012).
- Un début de troisième génération de sésamie est à signaler : l'ensemble des secteurs d'Aquitaine sont concernés. Le pic de vol est estimé au 16 septembre (25 septembre en 2017, 3 octobre en 2016, 22 septembre en 2015, 15 octobre en 2014). Les prospections de parcelles confirment cette 3ème génération.

Graphique 10 :

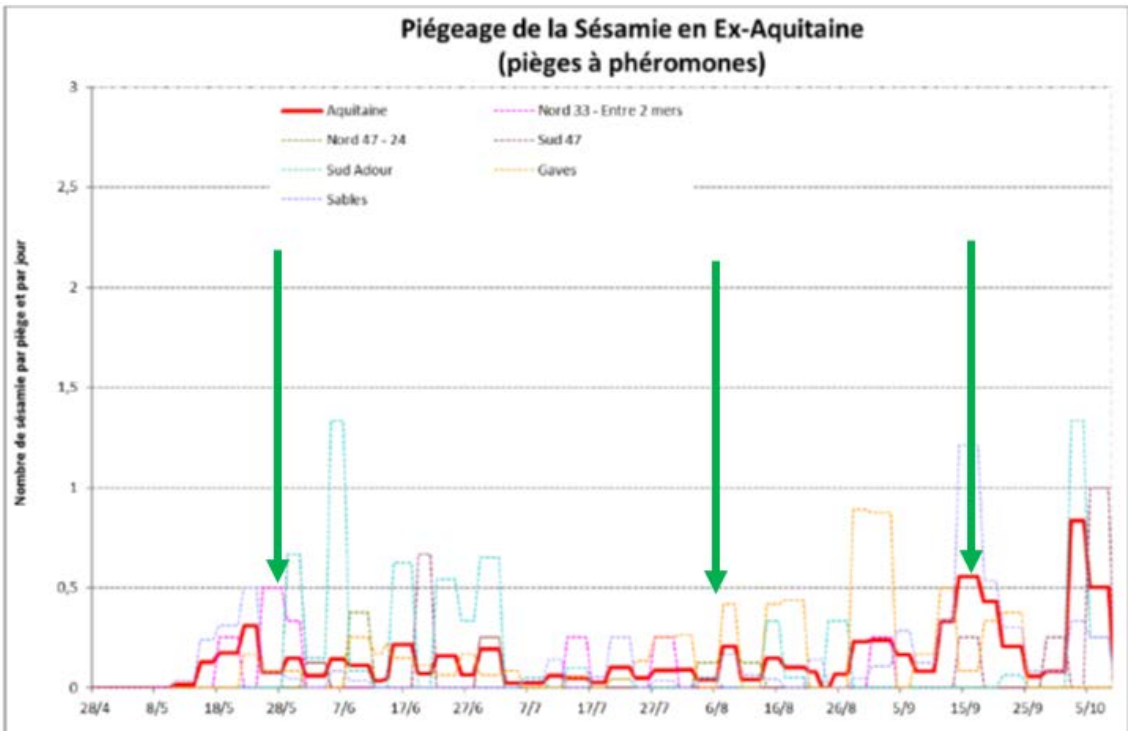

PYRALES

- Le vol de première génération de pyrale a eu lieu du 5 mai au 14 juillet avec un pic le 12 juin (Pic au 11 juin en 2017, pic au 25 juin en 2016, pic au 9 juin en 2015, Pic au 5 juillet en 2012).
- Le vol de seconde génération a eu lieu du 21 juillet au 22 septembre avec un pic au 10 août (pic au 11 aout en 2017, pic au 25 août en 2016, pic au 11 août en 2015, Pic au 16 aout en 2014, Pic au 17 août en 2013 et Pic au 20 août en 2012).

Graphique 11 :

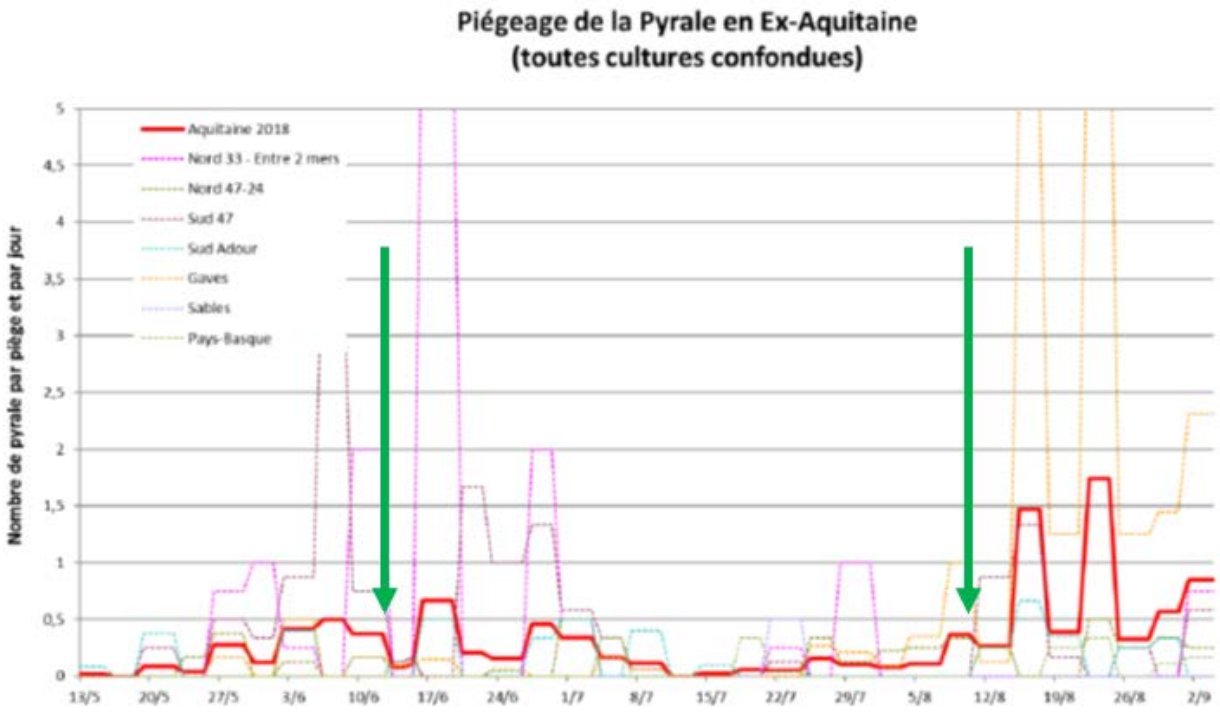

Observations

Des pieds de ponte de sésamies (de première génération) ont été signalés sur 6 parcelles de référence sur 29. Dans la plupart des cas, le pourcentage observé sur ces parcelles est inférieur à 2% (Max 8%). Dans le tour de plaine les signalements ont été également faibles (3 fois à partir du 7 juin).

Concernant la pyrale, les premières pontes sur feuille ont été observées au 18 juin (contre le 12/06 en 2017) dans le Sud Adour mais également en vallée de Garonne. Seules 2 parcelles de références sur 29 ont présenté des symptômes de limbe avec coup de fusil.

Résultats des dissections des cannes de maïs

145 parcelles ont été prospectées en 2018 sur tous les secteurs de l'Aquitaine par les différentes structures (Euralis, Maïsadour, Chambres d'Agriculture, Arvalis, FMC, FDGDON 64, FREDON, GRCETA)

Le tableau ci-contre présente le nombre de prospections par secteur

Sud-adour	39
Bearn et Gaves	42
dordogne	5
Nord-gironde	15
Sables des Landes	38
Vallée de Garonne	6
Total	145

L'intérêt de ces observations est :

- d'estimer le niveau de dégâts en fin de saison et l'évolution entre la première et la seconde génération.
- d'évaluer l'état sanitaire des maïs, notamment les fusarioses à l'origine des mycotoxines (voir les résultats dans la partie Champignons)
- d'anticiper pour le début de campagne 2018, le niveau d'émergence des papillons qui donnera la première génération (sachant que d'autres facteurs comme les conditions climatiques et le travail de sol post-récolte entrent en ligne pendant la période hivernale)

PYRALE

Graphique 12: **Fréquence de pieds attaqués par secteurs par la pyrale**

L'analyse des données de la saison 2018 montre un pourcentage de pieds attaqués sur l'Aquitaine de **19%**, contre 17% en 2017, 8.5% en 2016, 9,5% en 2015 et 2014, 36% en 2013, 38% en 2012 et 30% en 2011.

Principale nouveauté : des pyrales ont été observées cette année sur le secteur Sables des Landes habituellement indemne.

Les secteurs Béarn et Gaves et Sud-Adour sont les plus concernés par l'attaque en 2018.

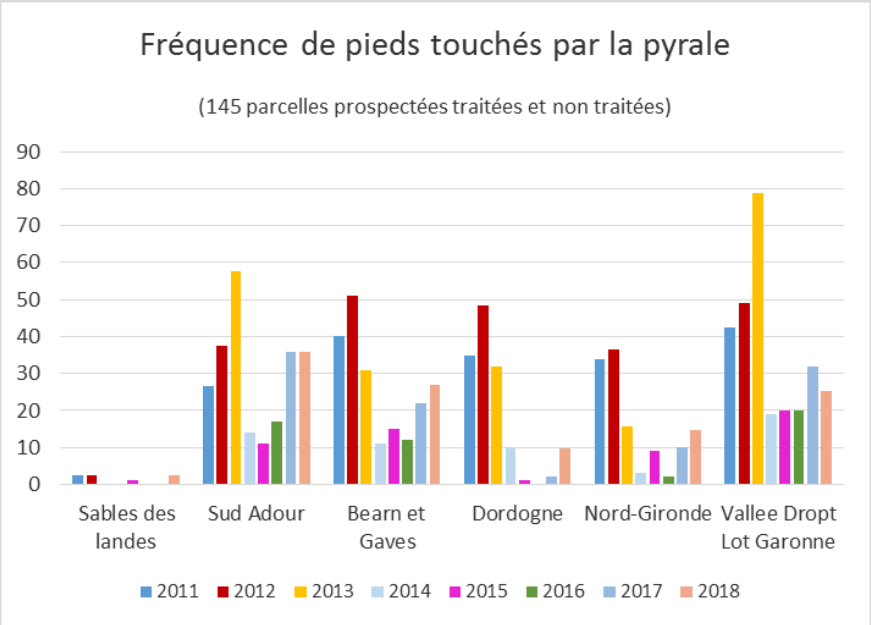

Graphique 13 : **Intensité d'attaque en nombre de larve de pyrale par pied**

Sur les cinq dernières années, 2018 fait partie des 2 années les plus fortes en terme d'intensité d'attaque. L'intensité est à la hausse notamment sur les secteurs plutôt habituellement épargnés. Le niveau moyen d'attaque est de 0.24 larves/pied hors épi.

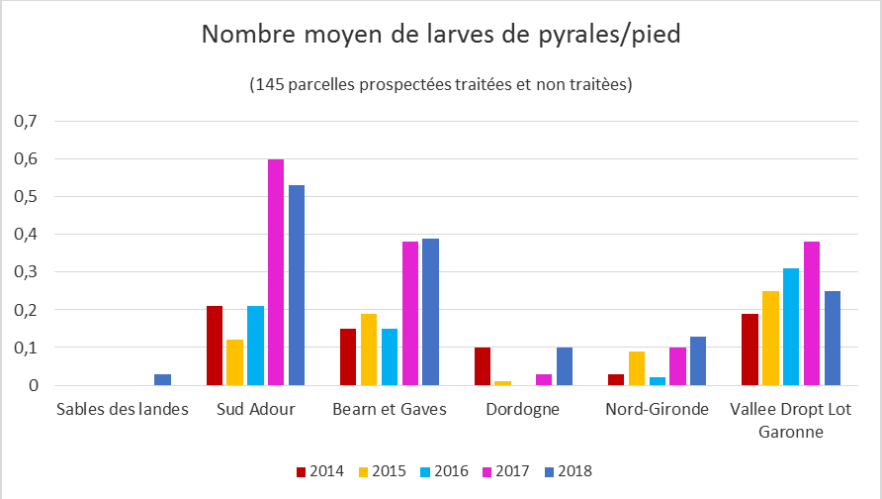

SESAMIE

Graphique 14 : **Fréquence de pieds attaqués par la sésamie**

La fréquence d'attaque dans les parcelles est en hausse dans 5 secteurs sur les 6. Le taux moyen d'attaque est de 47,6% contre 39% en 2017, 34% en 2016 et 46% en 2015 sur l'Aquitaine.

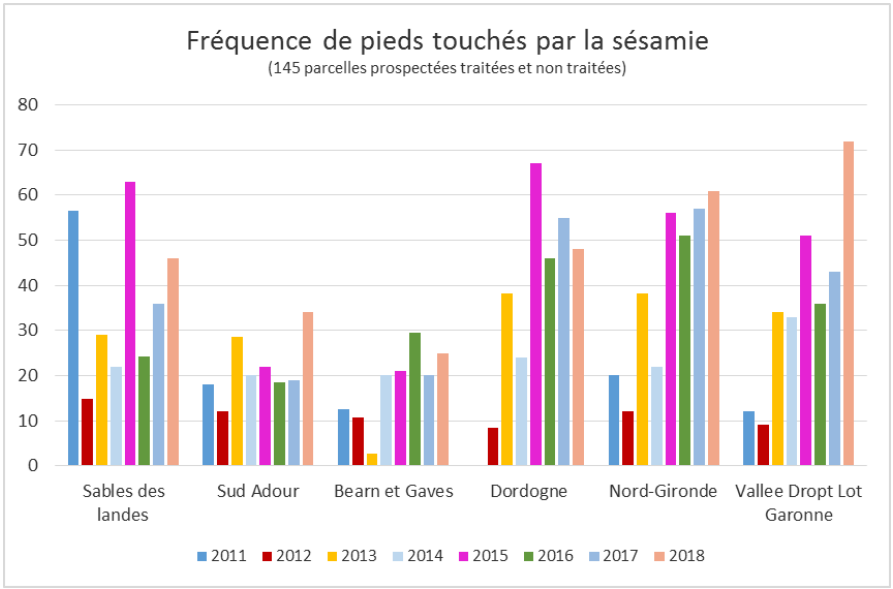

Graphique 15 : **Intensité d'attaque en nombre de larve de sésamies par pied**

L'intensité d'attaque reste globalement stable dans tous les secteurs sauf en vallée de Garonne ou elle augmente.

L'intensité moyenne sur l'Aquitaine est de 0,53 larve / pied contre 0,44 larve / pied en 2017.

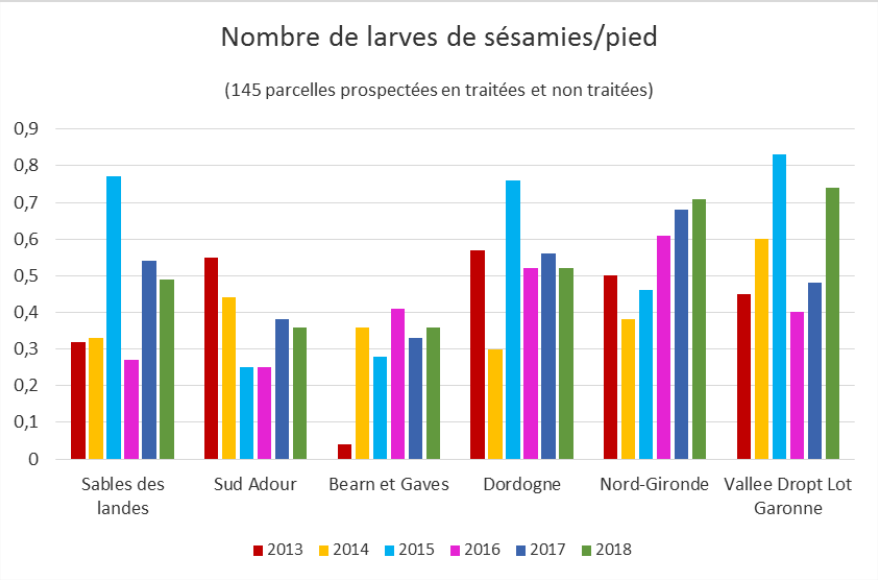

Attaques sur épis

Les attaques de foreurs sur épi sont significatives en 2018. On note dans les prospections 80% des épis touchées pour une intensité de 0,45 foreur / épi. Les secteurs Sud-Adour, Béarn et Gaves et Vallée de Garonne sont particulièrement concernés par cette pression sur épi en lien avec la forte attaque de pyrale.

Graphique 16 : **Intensité cumulée des attaques de pyrales et de sésamies par secteur**

Comparaison 2017-2018

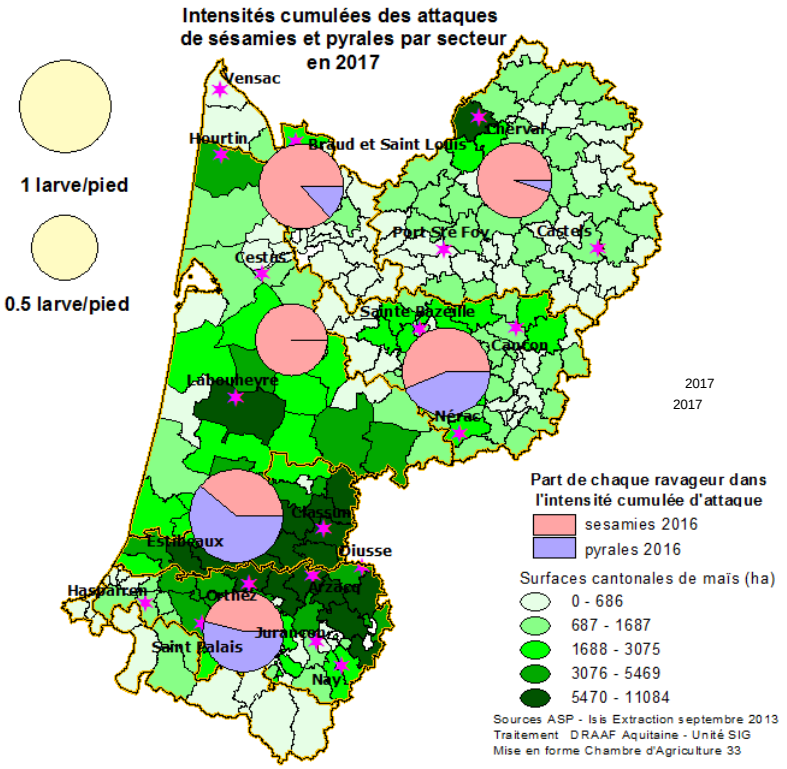

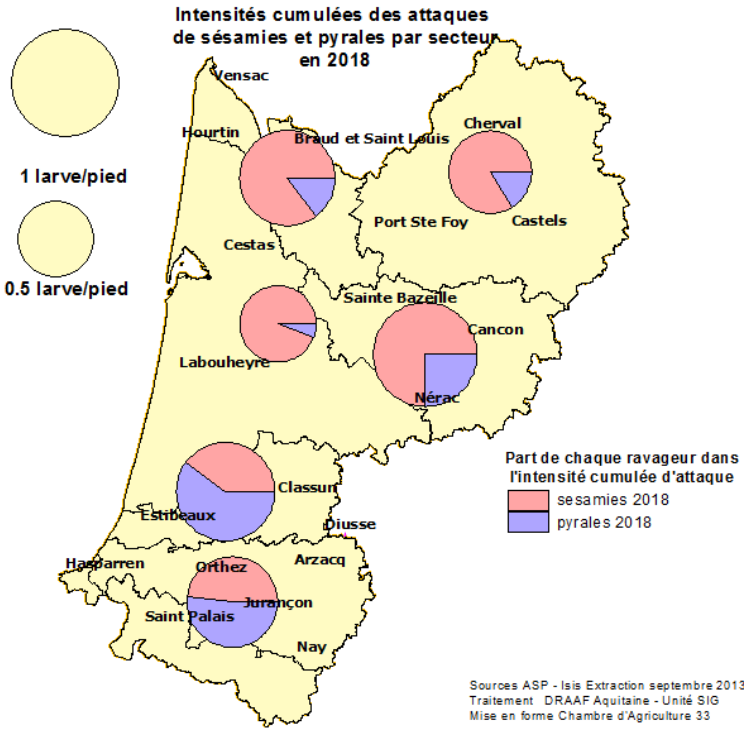

La Chrysomèle des racines du maïs

La chrysomèle des racines du maïs est désormais présente sur deux sites en Sud Aquitaine (Ger depuis 2015 et Serres Morlaas depuis 2018). Le tableau ci-après présente l'évolution des captures depuis sa détection dans la région :

	GER		SERRES-MORLAAS		
	Nb pieges	Nb Captures	Nb pieges	Nb Captures	
2015	23	7	1	0	*1ere capture 30 juillet*
2016	26	45	1	0	*1ere capture 8 aout*
2017	27	109	1	0	*1ere capture 21 juillet*
2018	30	100	7	3	*1ere capture 25 juillet*

Autres lépidoptères

LES VERS GRIS

Les dégâts de vers gris ont été moins importants en 2018 que l'année dernière : 2 parcelles de références sur 29 ont présenté des dégâts inférieurs à 1%. Dans le tour de plaine, 1 signalement d'attaque non explosive a été observé. Les conditions climatiques au moment du vol (pluie régulière) ont visiblement freiné l'activité de ce ravageur.

HELIOTHIS

Aucune attaque sur épis n'a été remontée en maïs grain. Le niveau de piégeage reste élevé.

Les ravageurs du sol

TAUPINS

Il est utile de préciser qu'en dehors de la zone des Sables, les distributeurs annoncent un taux moyen de protection insecticide des semis de 60 à 90% selon les secteurs. Le traitement de semences représente environ les 2/3 des surfaces traitées et les micro-granulés insecticides 1/3. Les dégâts 2018 sont à l'image de ceux de 2017 c'est à dire plutôt modérés probablement en lien avec les conditions climatiques pluvieuses de l'année. La fréquence reste identique mais l'intensité des dégâts est souvent plus faible.

Dans notre réseau de parcelles de références, 10 parcelles sur 26 ont été concernées par des pertes de pieds liés aux taupins mais avec des dégâts plutôt limités (1 parcelle avec dégâts jusqu'à 20% et une parcelle avec dégâts supérieurs à 20%). En situation non traitée en zone à risque sur des parcelles témoins non protégées, les dégâts approchent les 50%.

Dans le tour de plaine, la présence de dégâts débutent à la mi-mai en vallée de Garonne. Ensuite on enregistre des signalements de dégâts plus nombreux en Sud-Adour sans qu'ils ne présentent une forte intensité (< à 20%). Nous n'avons pas enregistré de destruction totale de parcelles en 2018.

LIMACES

Avec les conditions climatiques très pluvieuses, la limace fait partie des ravageurs de l'année. Des dégâts ont été observés sur 10 parcelles de références sur 29. Ces attaques ont parfois été significatives avec deux situations allant jusqu'à 20% de plantes touchées et une situation dépassant le seuil de 20% de plantes touchées. Le ravageur a souvent bénéficié de bonnes conditions pour s'exprimer. Dans les tours de plaine au mois de mai, le ravageur a été cité systématiquement sur l'ensemble de secteurs.

NEMATODES

Favorisées par des conditions climatiques très humides au moment du semis, les nématodes se sont exprimés en 2018 de façon assez marquée, notamment dans le secteur Sables des Landes autour de Bourriot et Mont de Marsan.

SCUTIGERELLES

Ce ravageur est toujours signalé dans le Sud Adour.

Dans le tour de plaine, 5 situations où la pression est déjà connue ont été rapportées mais avec des intensités de dégâts moins importantes que d'habitude.

Depuis 2014 et la mise en place de la cartographie contributive, nous poursuivons le recensement des communes présentant des symptômes. Aucune commune n'a été rajoutée en 2018.

Aucun signalement de dégâts dans les parcelles de référence n'a été signalé en 2018

Les ravageurs secondaires

NOCTUELLES DEFOLIATRICES

Aucune attaque de cirphis n'a été signalée en 2018.

Aucun dégât de *Spodoptera exigua* n'a été recensé cette année.

PUCERONS

Sitobion avenae : peu de signalements.

Rhopalosiphum padi : peu de signalements.

Metopolophium dirhodum : peu de signalements.

La pression Pucerons a donc été faible.

CICADELLES

La présence de la cicadelle verte (*Zygidinia scutellaris*) a été peu signalée en 2018 avec seulement 3 parcelles de références sur 29. Quelques symptômes de nanisme rugeux (MRDV) (*Laodelphax*) ont été visibles dans la vallée de l'Isle.

ALTISES (Phyllotreta vittula)

Pas de signalement en 2018.

ACARIENS

Aucun signalement, ni en parcelles de référence ni dans le tour de plaine.

PUNAISE DIABOLIQUE

Observation sur la parcelle de Mimbaste (40) de pontes, larves et adultes depuis début juillet. Présence de l'insecte sur la zone de Dax à Orthez sur différentes cultures.

Punaise diabolique et dégâts
Photo : S. Désiré - FDGDON 64

OISEAUX-GROS RAVAGEURS

Les dégâts de corneilles sont récurrents depuis la disparition de la principale substance active répulsive. 5 parcelles de référence sur 29 mentionnent la présence de corvidés avec des dégâts pouvant être supérieurs à 20%. Dans le tour de plaine, leur présence a été citée de mi-mai à fin mai sans toutefois occasionner des re-semis.

Les dégâts de ragondins sur plantes développées (coupure des tiges en biseaux) sont observés en bordure de ruisseau et fossés.

Les dégâts de sangliers, de blaireaux et de cerfs sont toujours aussi fréquents sur l'ensemble du territoire aquitain (Cf. indemnisations Fédérations des Chasseurs).

Les maladies

CHARBONS

Aucune parcelle de référence ne présente des symptômes *d'Ustilago maydis*. En revanche le bilan de fin de campagne fait ressortir une pression importante dans les situations de maïs grêlés ou abimés par les tempêtes. Les blessures engendrées par ces phénomènes climatiques ont été la porte d'entrée de champignons.

Sphaceloteca reiliana (charbon des inflorescences) : Traces dans le Blayais.

FUSARIOSE DES EPIS

Au cours des prospections, nous avons surtout noté la présence de *Fusarium section liseola* en lien avec la pression importante foreurs et une présence faible de *Fusarium graminearum*. Au final la pression est globalement plus faible qu'en 2017.

HELMINTHOSPORIOSE

3 parcelles de référence sur 29 présentaient des symptômes d'helminthosporiose. Dans le tour de plaine, la présence de la maladie est signalée en Sud-Adour, Sables des Landes et en vallée de Garonne dès la mi-août selon les situations. L'évolution rapide des maïs en raison des conditions climatiques ont limité la pression de la maladie sur le rendement.

ROUILLE DU MAÏS

Elle n'a été observée que sur 1 parcelle de référence sur 29 en 2018 avec un faible niveau d'attaques. Elle n'a pas été signalée sur les parcelles de références maïs semences.

MILDIOU

Malgré des conditions climatiques favorables au champignon en 2018, la maladie n'a pas été observée.

Les Adventices

L'aide à la gestion alternative des problématiques adventice dans le BSV maïs s'est poursuivie.

En 2018, quatre volets traitent de la gestion des adventices dans le BSV :

- note technique de début de campagne (janvier-février). La note synthétise les enquêtes terrain désherbage réalisées dans le cadre du protocole Vigieflore® (Syngenta) réalisés par les différents partenaires du BSV.
- le tour de plaine : réalisé par les techniciens de la distribution, il permet d'avoir une vision générale sur le développement des adventices en Aquitaine : signalement de la flore observée, pratique de gestion mise en œuvre.
- les notes techniques : désherbage localisé sur le rang, binage, datura.
- réalisation d'enquêtes Vigieflore® par les partenaires du BSV sur l'ensemble du territoire de l'Aquitaine

Le bilan des enquêtes est en cours de réalisation et sera communiqué au premier trimestre 2019, à travers la note de synthèse.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maïsadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".